

Forges

Vœux du maire : une année 2009 axée sur l'environnement et le développement

Marcel Audiau, maire de Forges, a présenté ses vœux aux habitants de la commune « *la plus verte du canton* », vendredi. Un diaporama a permis à chacun de visualiser les réalisations faites ou à venir ainsi que les moments forts de l'année.

Développer l'éolien

Le maire a informé ses administrés que pour la commune « *le principe de base est la règle du triple 20 : réduire de 20 % les gaz à effet de serre par rapport à 1990 ; porter à 20 % la part des énergies renouvelables (5 % actuellement) et réaliser 20 % d'économie d'énergie, le tout d'ici à 2020* ». Pour le faire, le Conseil municipal va reprendre le dossier des éoliennes. « *Un nouvel emplacement a été repéré* », a-t-il déclaré en soulignant que « *rien n'est encore décidé puisque la réflexion doit se faire dans le cadre d'une zone de développement éolien piloté par la Communauté de communes. Vous serez étroitement associés* ». Pour Marcel Audiau, « *il n'y a aucune raison d'avoir honte ni d'avoir peur des éoliennes. Nous pouvons même les revendiquer comme futur totem pointant du doigt l'emplacement d'une commune qui sait prendre ses responsabilités en matière énergétique* ».

Finaliser le lotissement

Cette année, la commune a comme projet de « *travailler pour obtenir le label «Notre village Terre d'avenir»*. C'est



En matière d'environnement, le maire maintient le cap pour la commune.

un agenda 21 local adapté à notre territoire qui nous sera proposé avec cinq finalités : lutter contre le changement climatique ; préserver la biodiversité ; procurer l'épanouissement de tous les êtres humains ; offrir une cohésion sociale et solidaire entre territoires et générations ; dynamiser le développement suivant des modes de production et de consommations responsables ».

Le maire souhaite aussi finaliser le lotissement (cinq parcelles sont encore disponibles). Forges recevra le 6 mars la visite du président du Conseil général Christophe Béchu, qui viendra « *parler de la politique d'insertion du Département, mais la visite du lotissement lui donnera l'opportunité d'aborder les sujets que je viens de mentionner. Sa visite est une reconnaissance des actions menées dans la commune depuis plusieurs années* ».